

Mardi 17 décembre 1985

Les âges vus de la Pyramide

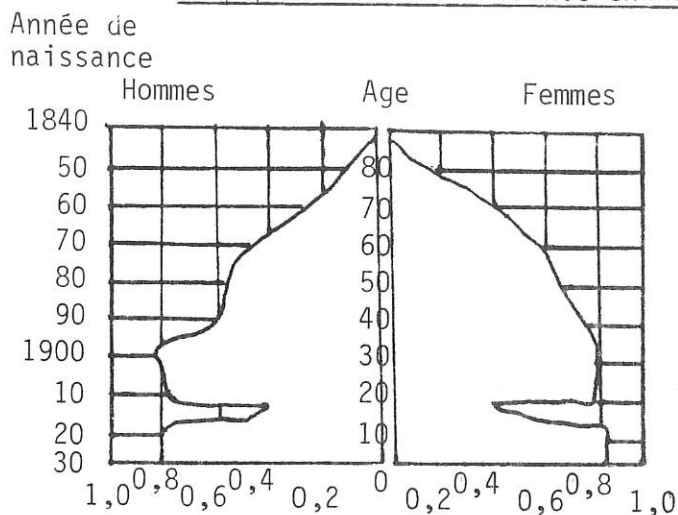
Le mardi 17 décembre, Monsieur PAILLAT de l'Institut National d'Etudes Démographiques, nous a parlé de l'évolution de la population française depuis un siècle.

LA PYRAMIDE DES AGES.-

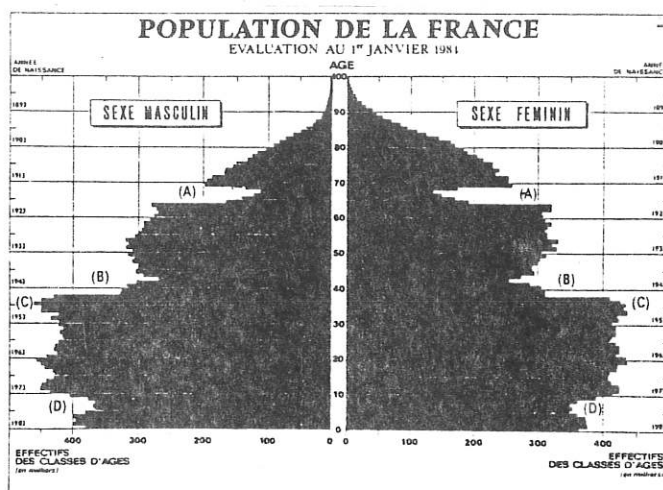
Qu'est-ce qu'une pyramide des âges ? (graphiques 1, 2)

On dessine sur un graphique la répartition des hommes et des femmes, et à chaque groupe de génération on attribue une surface correspondant à sa place dans la société.

Répartition par sexe et par âge de la population de la France en 1931



Graphique 1



INSEE, Bilan démographique 1983 (graphique INED).

Graphique 2

Comme il y a plus d'enfants que de personnes de 90 ans, le graphique a la forme de la coupe d'une pyramide.

Dans toutes les populations du monde qui n'ont pas été frappées par un cataclysme humain, on observe une pyramide large à la base. La pente de la pyramide rend compte de l'amenuisement des générations sous l'effet de la mortalité.

Quand une population bénéficie des progrès que l'Europe a connus, l'angle de pente est beaucoup plus ouvert que dans les autres pays.

La transition démographique s'accompagne nécessairement de transformations successives de la composition par âges de la population. La baisse de la mortalité a d'abord eu peu d'influence parce qu'elle concernait tous les âges. C'est l'évolution de la fécondité qui est alors essentielle. Si celle-ci reste élevée, la proportion des jeunes reste forte, et la population croît. C'est ce qui s'est passé dans les pays voisins de la France, c'est ce qui se passe aujourd'hui de façon "explosive" dans nombre de pays peu développés.

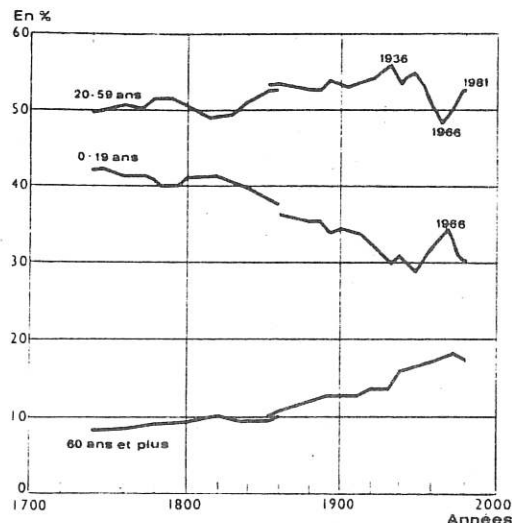
Mais si la fécondité baisse, la proportion de jeunes diminue, celle de personnes âgées augmente et la croissance de la population est faible.

C'est ce qu'Alfred Sauvy résume en paraphrasant un slogan célèbre par la formule "croître ou vieillir, il faut choisir".

Dans la transition démographique des pays développés, la France (de 1850 à 1945) est le seul pays à avoir choisi inconsciemment de "vieillir" plutôt que de croître. Ce fut l'inverse pour ses voisins. De ce fait, la France fut longtemps le pays le plus "vieilli" du monde. C'était encore le cas au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

Mais les autres ont fini par "vieillir" aussi, et la France ne fait plus cavalier seul d'autant plus que la période 1945-1961 fut marquée par un net redressement démographique.

Le graphique 3 montre l'évolution depuis 1900 de la proportion en France des trois groupes d'âge 0-19 ans, 20-59 ans et 60 ans ou plus.



Graphique 3

La "non-naissance" de 1.700.000 enfants et les 1.500.000 jeunes adultes morts pendant la Grande Guerre se marque par la forte décroissance de la proportion des jeunes dans les années qui la suivent, puis à partir de 1935 (1915 + 20), par le manque d'adultes et par la croissance de la proportion de personnes âgées. On remarque également une différence notable entre la partie gauche (les hommes) et la partie droite (les femmes) de la pyramide due aux pertes humaines de la 1ère Guerre mondiale.

Et le "baby-boom" dû par une large part au "retour" de 2 000 000 jeunes adultes prisonniers de guerre en 40 se traduit à l'inverse jusqu'en 1966 (1946 + 20) par une forte croissance de la proportion de jeunes. Après cette date la progression continue jusqu'à la période de 1975 où la crainte du chômage joue (parmi d'autres éléments) un rôle modérateur.

La pyramide des âges au 1er janvier 1984 (graphique 2) présente une première échancrure (A) due aux classes creuses de 1915-19, une deuxième échancrure (B) due au passage de ces générations déficitaires par la guerre de 1939 et la captivité.

La discontinuité du nombre des naissances (C) qui bondit en 1946 et pour plus de 25 ans de 600 000 à plus de 800 000 donnait jusqu'en 1973 une allure de "socle" à la base de la pyramide. Mais la baisse de la natalité intervenue depuis fait apparaître tout en bas une troisième échancrure (D) et provoquera de nouvelles oscillations dans les effectifs des institutions liées à l'âge et en premier lieu des écoles.

### Les projections\* de population.

Une projection de population est le résultat d'un calcul qu'on fait "pour voir" comment évoluerait une population particulière sous telles hypothèses.

Etant supposés connus, dans un pays donné, la répartition par âge et sexe de la population, le régime de mortalité (proportion de décès pour chaque âge) et de fécondité (proportion à chaque âge de femme procréant), il est facile de faire "vieillir sur le papier" cette population en calculant la composition de l'année (n + 1) à partir de celle de l'année n.

Pour les années les plus proches le résultat est assuré ; dans un an, la population sera en quasi-totalité composée des mêmes personnes qu'aujourd'hui, qui auront un an de plus ; les naissances, les décès, l'émigration et l'immigration représentent des flux faibles en proportion de cette population, et on peut calculer avec une bonne approximation le nombre des naissances et décès qui se produiront dans l'année. L'incertitude, non seulement sur l'effectif total, mais même sur la composition par âge et sexe, de la population dans un an est donc très faible.

Quand on éloigne l'horizon, les choses se compliquent de façon différenciée : la simulation de la survie de la population d'aujourd'hui, qui constituera la partie âgée de la population future est relativement sûre. En 1980, on peut dire assez clairement combien il y aura en France en 2040 de personnes âgées de 60 ans et plus : elles sont déjà nées. Mais la constitution de la population jeune, qui va naître dans l'intervalle,

---

\* Il ne faut pas confondre "projection" qui est un élément d'appréciation et "prévision" qui est un pronostic.

La croissance américaine pendant la période 1800-1900 projetée au 20e siècle aurait donné 1 million d'américains en l'an 2000.

A l'inverse l'évolution de la population française de 1900 à 1940 aurait donné 35 000 000 de français en 1985.

Il s'agit toujours d'une "projection si ...", Monsieur Paillat l'a bien dit et répété au cours de sa conférence et des questions qui ont suivi.

dépend de l'évolution du comportement procréateur, plus hypothétique. La natalité est devenu un phénomène social. Monsieur Paillat nous cite une anecdote.

En Angleterre, il y eut brusquement une poussée des naissances pendant un an. Après bien des recherches, on a compris que ce phénomène correspondait à la naissance du 4ème enfant dans la famille royale.

Quand on aborde des époques où seront présents les enfants des enfants à naître - il y en aura déjà d'ici vingt ans - puis les enfants des enfants des enfants à naître et ainsi de suite, l'incertitude est multipliée et les erreurs cumulées.

Dans l'avenir, la proportion des jeunes de 0-19 ans ne peut que baisser. Venant de 34, 1% en 1966, elle est de 29,5% au début 1984, comme son minimum historique de 1946. L'ampleur et la durée ultérieure de la baisse dépendront de l'évolution du nombre de naissances dans les toutes prochaines années.

La population d'âge actif, 20-64 ans, va continuer à s'accroître en nombre, et à "vieillir" elle-même au fur et à mesure que les générations nombreuses nées jusqu'en 1973 la poussent. Le rythme de cette progression va cependant se ralentir après 1985 quand les générations nées à partir de 1920 vont sortir de cet âge.

Cependant la proportion que les 20-64 ans représentent dans la population va globalement peu varier.

Les classes creuses ont atteint 65 ans à partir de 1980. Cette circonstance imprime une pause à la croissance du nombre et de la proportion des personnes âgées. L'effectif des 65 ans ou plus ne retrouvera son niveau actuel qu'au début de la décennie 1990. Quant à la proportion, elle retrouvera sa valeur de 1980 entre 1993 et 1998, d'autant plus tôt que la natalité et l'immigration auront été plus faibles dans l'intervalle.

L'accroissement du nombre de personnes très âgées est, avec le vieillissement de la population active et celui du monde rural, le nouveau défi que la France a à surmonter en cette fin de XXe siècle.

Les 95 ans ou plus par exemple sont 32 000 en 1982, contre 8000 en 1960 ... Au vieillissement "par le bas" de la pyramide, dû à la baisse de la fécondité, s'oppose aujourd'hui un vieillissement "par le haut" dû à la baisse de la mortalité des personnes âgées.

Il est raisonnable de souhaiter pour la France, pays de densité inférieure à ses voisins à qui la pyramide des âges posera vers 2005 un problème de financement des caisses de retraites, après 800 000 naissances en 1980, environ 900 000 naissances en 2000 et 1 million en 2020. Cela représente un accroissement de seulement 0,6% par an, et une fécondité en 2000 de l'ordre de 2,3 - 2,5 enfants par femme, qui était celle des années 1969-1973. La société pourrait d'autant plus aisément assumer les frais d'éducation de ces enfants que la croissance de la natalité aurait été plus régulière. Avec 2,1 enfants par femme, la France au-

rait environ 58 millions d'habitants en 2000, 61 en 2020. Avec 2,4 enfants par femme elle aurait 60 millions d'habitants en 2000, 67 en 2020. Ces projections ne comprennent pas les effets d'éventuelles migrations extérieures et sont établies sur la base d'une hypothèse de mortalité relativement pessimiste.

Mais cette ambition suppose d'en proposer les moyens, adaptés à l'époque. Ces moyens n'auront quelque chance d'aboutir que s'ils prennent en compte l'essentiel, à savoir l'activité professionnelle féminine. Or tout le système français d'allocations familiales d'imposition directe et de cotisations sociales a été conçu à un moment où le modèle dominant était celui de la mère au foyer. Il faudra donc le revoir entièrement, pour que la société prenne véritablement en charge les problèmes de la mère bloquée chez elle par ses enfants. Cela ne veut pas forcément dire de la dédommager financièrement de ce handicap ; cela peut consister aussi à lui donner les moyens, dans cette situation, de gagner sa vie.

La croissance de la durée de vie, de l'autonomie féminine, de la maîtrise de la fécondité sont des faits positifs. Mais ils ont des contreparties : vieillissement, montée du divorce, étroitesse des familles, isolement.

Rien ne doit être dramatisé, rien ne doit être minimisé. Il n'y aura pas d'apocalypse démographique, ni de surpopulation, ni extinction. Mais il y a de vrais problèmes d'adaptation, à court terme et à long terme, pour une société "malade de ses progrès".

## ANNEXE 1

### ET SI ON RECU LAIT L'AGE DE LA RETRAITE ?

Un défi se présentera, à partir de 2006, quand les générations du baby-boom atteindront 60 ans. L'I.N.S.E.E. a calculé qu'en 2020 la proportion de 65 ans ou plus monterait autour de 16 à 17% si la fécondité restait comprise, d'ici là, entre 1,8 et 2 enfants par femme.

Une accentuation sensible du vieillissement est certaine dès le début du XXI<sup>e</sup> siècle, mais il dépend de la natalité des toutes prochaines années qu'elle soit plus ou moins facile à supporter : les enfants nés en 1985 auront 20 ans en 2005 et commenceront alors à payer les retraites des enfants du baby-boom ...

Il y a quelque chose de fascinant dans la contradiction flagrante entre l'aspiration collective à l'abaissement de l'âge de la retraite et l'allongement de la vie moyenne. A s'en tenir aux apparences, plus il y a de gens qui vivent vieux, moins nombreux sont ceux qui désirent travailler longtemps. Lever cette contradiction devient urgent.

Vers 1950, quand se créait le régime général de la sécurité sociale, les hommes de plus de 65 ans représentaient 9,4% de la population masculine.

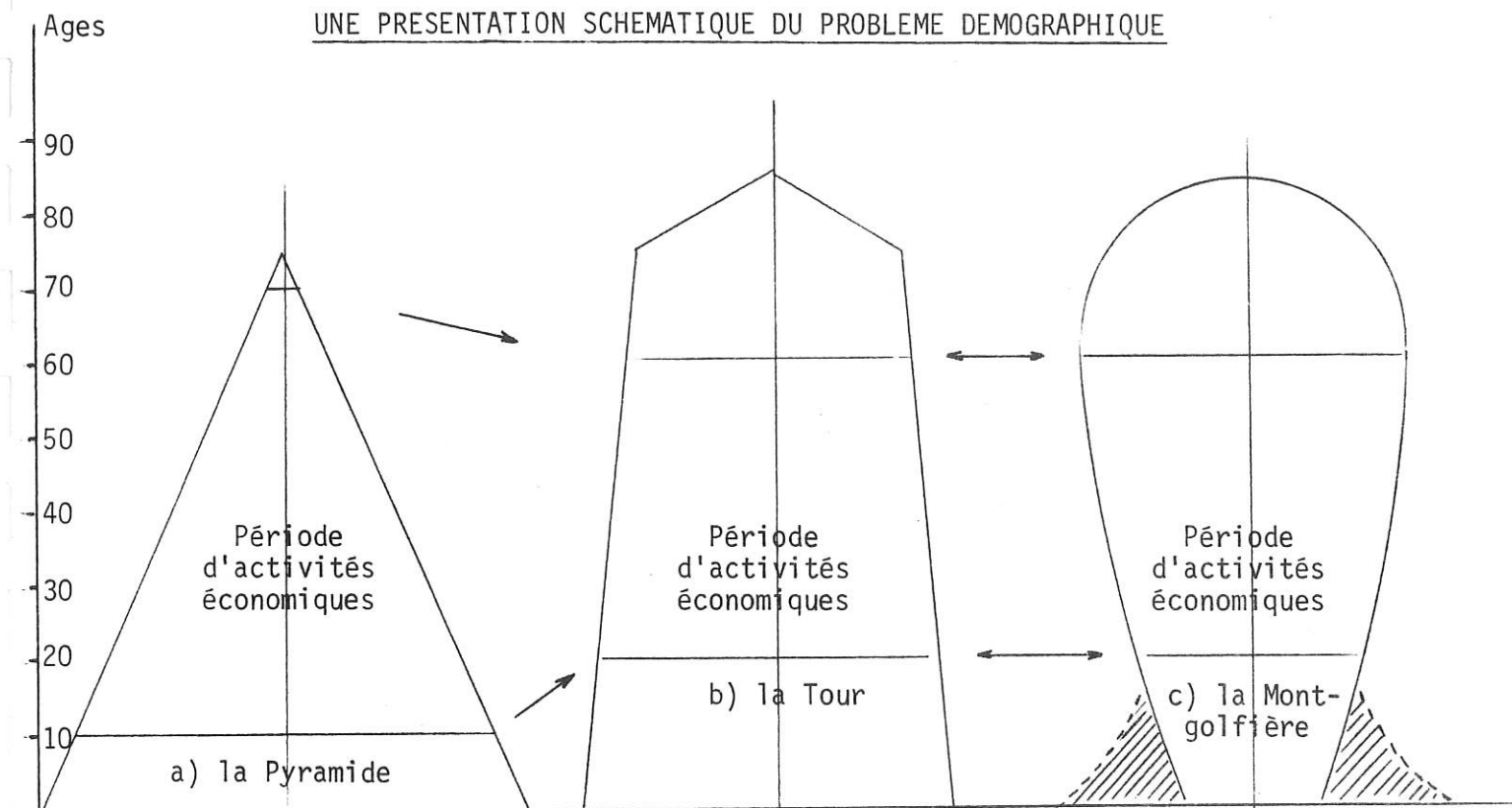
Si on décidait que seuls les 10% les plus âgés ont droit à être payés par la collectivité, cela reviendrait à fixer en 1982 la retraite à 67 ans pour les hommes et à ... 72 ans pour les femmes.

Une vraie question sera donc de faire en sorte que les travailleurs acceptent de continuer après 60 ans, sentiment qui ne se rencontre guère actuellement que dans les professions libérales et intellectuelles dont certaines qui commencent à travailler relativement tard. Cela suppose évidemment de très profondes modifications dans les rapports du salarié avec son travail, dans le contenu de celui-ci, dans la signification de la retraite et dans les formes du passage de l'un à l'autre. La croissance économique a utilisé comme réserves de main-d'oeuvre les paysans d'abord, les femmes plus récemment puis la main d'oeuvre étrangère. Il est bien possible qu'il faille "puiser" après 1990 dans le monde des personnes âgées.

D'après Michel Louis Lévy  
INED



## UNE PRESENTATION SCHEMATIQUE DU PROBLEME DEMOGRAPHIQUE



Figures groupées sous le nom de "Pyramides des Ages" et schématisées sans tenir compte de l'évolution numérique des sexes.

- a) - l'Espoir de la Pyramide : pays nouveaux, jeunes, en développement.
- . projection démographique : renouvellement assuré des générations, expansion.
  - . projection économique : peu de charges supportées par les âges actifs.
  - . un danger : la Pyramide écrasée : explosion démographique. effondrement économique.
- b) - le Risque de la Tour : pays stabilisés, à évolution démographique, économique et politique plus ou moins bien maîtrisée.
- . projection démographique : renouvellement difficile des générations.
  - . projection économique : lourdes charges assumées par les âges actifs (double pression).
  - . un problème : le "toit de la Tour", âge de la sénescence.
- c) - le Drame de la Montgolfière : pays vieillissants au déclin en cours.
- . projection démographique : renouvellement non assuré par les générations locales.
  - . projection économique : charges alourdies par l'apport extérieur
  - . une question : l'apport extérieur : soutien ou danger ?

Peut-on voir dans ces schémas, non pas des Sociétés différentes, mais l'évolution dans le temps d'une même société ?

A chacun de se situer, de situer la société qui est la nôtre, de méditer et d'agir pour orienter l'évolution de son schéma dans le sens qu'il souhaite.